

# Il faut/ne faut pas réformer l'orthographe

*Deux amoureux de la langue s'expriment. Ils soupèsent les bonnes et mauvaises raisons de simplifier l'orthographe.*

*suite mais pas fin*

Marc Wilmet a été professeur de linguistique à la VUB puis à l'ULB durant 30 ans. Prix Francqui et membre de l'Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique, il se montre ouvert au projet. Bruno Coppens jongle avec les mots dans ses spectacles depuis 35 ans en les triturant avec humour dans tous les sens.

La semaine prochaine, ceux qui sont contre.

## Marc Wilmet : « Molière écrivait "Le Misanthrope" sans h »

**Est-ce utile ou pas de réformer l'orthographe ?**

Ce serait incontestablement utile parce que l'orthographe demande un temps d'apprentissage considérable et, si elle était réformée, ce temps pourrait être consacré à d'autres matières sans doute plus importantes. Certains pays, comme les pays scandinaves mais aussi l'Italie ou l'Espagne, ont la chance d'avoir une orthographe phonétique et les dictées y sont presque inutiles. Est-ce possible de réformer ? Oui mais sachez qu'elle s'est réformée continuellement depuis le Moyen Âge jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle. C'est l'instruction générale obligatoire en France qui a ensuite empêché l'orthographe de se réformer. Plus le rôle de l'Académie française qui fut plutôt un frein qu'un accélérateur. On n'écrit plus, par exemple, comme au temps de Molière. Lui écrivait « Misanthrope » avec « t » et pas avec « th ». Depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle, l'orthographe n'a presque pas changé. Du coup, l'écart entre la langue écrite et la langue parlée s'accroît. Personnellement, je suis pour une rationalisation de l'orthographe. Voltaire le disait déjà de son temps. Paul Valéry trouvait aberrant qu'en France « on n'écrit pas comme on parle ».

**L'orthographe française est-elle trop alambiquée, avec trop d'exceptions ?**

L'orthographe française reste à 80 % phonétique. Le français vient du latin où tout ce qui s'écrit se prononce. Le premier texte français - « Les serments de Strasbourg » - datant de 843 est rédigé en roman et en germanique. Il y a toute une évolution historique. Au début, les scribes tentent de prouver que le français est une langue aussi noble que le latin ou le grec, d'où les « ph », « th », « ch » aux racines grecques. Les choses se sont compliquées progressivement. Les éditions successives des dictionnaires de l'Académie française, créée par Richelieu, vont tenter de rationaliser le tout. En fait, l'orthographe se modifie jusqu'au moment où l'on demande à tous les écoliers d'écrire de la même manière. Début 1900, elle se fige...

**La réforme de 1990, peu appliquée, semble être passée à côté du but : pourquoi selon vous ?**

C'était une réforme. On a calculé qu'elle ne concernait qu'un mot toutes les cinq pages. Elle est néanmoins appliquée dans les correcteurs automatiques ou les didacticiels. Prenons la querelle des nénéphars/nénufars, qui

est un mot arabe. « f » était légitime. « Événement » a cohabité avec « événement »... parce que les imprimeurs manquaient de « è » avec accent grave. Les raisons sont multiples.

**Les opposants évoquent une paresse de la pensée...**

Oui, je sais. Ils parlent de nivellement par le bas, je connais leurs arguments. Si on veut réformer, il faut une mesure francophone internationale. Cette réforme de 1990, conduite par des gens comme Bernard Pivot, Pierre Perret et quelques académiciens, n'a pas toiletté la langue en profondeur. En Allemagne, en Hollande, on l'a fait mais côté francophone, ça n'existe pas. Cela suscite

toujours une levée de boucliers car on a l'impression que, si on touche à l'orthographe, qui n'est que le vêtement de la langue, on touche au sacré ! Or, aujourd'hui, on ne s'habille plus avec des crinolines...

**L'orthographe est un facteur de fracture sociale ?**

C'est vrai ! C'est une manière de montrer qu'on est cultivé. Il y a deux orthographe, la lexicale et la grammaticale. Il vaut mieux enseigner l'orthographe en même temps que l'histoire de la langue. L'orthographe demande de la réflexion et il ne faut pas jouer aux apprentis sorciers.

## Bruno Coppens : « Cette règle du participe passé est absurde ! »

**Au fond, pour vous, ce « dialogue » franco-belge sur l'accord du participe passé, c'est d'abord un motif d'amusement ?**

Ah oui, ça m'amuse et je lui ai consacré une chronique. Quand je vois les réactions des Français, c'est comme si on leur avait enlevé leur bébé. Ici, en Belgique, on en débat sobrement. En France, cela provoque un tollé. Ils sont incorrigibles. On a beau avoir une langue créole, une langue très vivante au Québec avec ses créations quotidiennes, ils nous prennent pour des fous. Beaucoup pensent que l'orthographe, c'est la Bible, alors que c'est juste une convention. La langue nous appartient et elle évolue avec ses néologismes. Les rappeurs, les publicistes,

les journalistes, chacun d'entre nous la fait bouger !

**Faut-il réformer... son enseignement ?**

Le but du prof doit être de d'abord donner le goût des mots, sous peine de froisser les élèves. L'orthographe, c'est la cerise sur le gâteau. Ne perdons pas trop de temps à expliquer en classe la règle du participe passé alors qu'on peut faire sentir la richesse d'une rime ! Ce n'est pas parce qu'on réforme l'orthographe qu'on parlera n'importe comment et qu'on dira demain « les carnavaux » ! Cette règle du participe passé est absurde.

**Certains objectent que cette paresse de la langue cache une paresse de la pensée : exact ou pas ?**

Apprenons d'abord aux jeunes à penser. Les mots ont une vie propre en dehors

de l'orthographe. Préservons cette liberté ! Même les correcteurs orthographiques, du moins les bons comme « Antidote », peuvent ouvrir l'univers. Ils donnent des synonymes, des citations qui favorisent la créativité. Voilà une bonne façon de s'atteler à l'orthographe.

**L'orthographe creuserait les inégalités**

**de toutes sortes, comme un instrument de pouvoir face aux moins instruits...**

C'est juste. Certains hésitent à écrire une lettre pour postuler un emploi, de peur de faire des fautes. Ce complexe naît dans les études. Or chaque milieu « invente » son langage : les sportifs, les politiciens, mais nous avons besoin d'un langage commun avec une orthographe facilitée. L'orthographe ne doit pas être

discriminante dans la société.

**Le charme du français repose néanmoins sur sa complexité, ses exceptions, ses difficultés: pourquoi devrait-on y renoncer?**

C'est vrai. L'anglais semble moins subtil. Mais cette réforme ne veut pas tout réduire à néant. La règle du participe passé avec avoir est née d'une erreur d'un moine copiste. On peut la modifier au profit des jeunes générations. Mais pas sous forme d'injonction, qui nuirait à la richesse du français.

**Propos recueillis  
par Bernard Meeus.**

*Bruno Coppens poursuit sa tournée « Loverbooké » en Wallonie et à Bruxelles jusqu'à la fin de l'année.*

## **Réforme de l'orthographe: pour ou contre?**

### «SOIR MAG» VEUT VOTRE AVIS

Doit-on, oui ou non, réformer l'orthographe dans le sens d'une simplification? Cette question nous engage tous et constitue un enjeu démocratique, éducatif et culturel. La langue est notre patrimoine. Elle évolue par elle-même mais doit-on l'y aider pour faciliter son usage et son rayonnement? L'orthographe est-elle trop compliquée? Ou mérite-t-elle qu'on lui consacre plus d'efforts sans la chambouler? Doit-on maintenir toutes ses règles, même les plus ardues? Qui mieux

que vous, cher lecteur, chère lectrice du « Soir mag », peut répondre à cette question bien concrète pour notre avenir? Quelle est votre opinion? Répondez simplement en cochant votre choix:

JE SUIS  
POUR LA  
RÉFORME

JE SUIS  
CONTRE LA  
RÉFORME

Vos réponses seront symboliquement remises à l'Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique à titre indicatif. Nous vous remercions de votre participation. Bulletin à renvoyer à:

**Soir mag – 100 rue Royale –  
1000 Bruxelles ou exprimez  
votre avis par courriel: lec-  
teurs@soirmag.be**